



Fiche technique de sonorisation du groupe Pouëvr'et Seu

Pour tout problème technique sur la sonorisation, contacter
Daniel Deveaux - 02 97 46 05 00 ; ou par [courriel \[mailto:daniel.deveaux@laposte.net\]](mailto:daniel.deveaux@laposte.net).

Mode accueil

Régie minimum

Le groupe a besoin de **11 entrées micros** sur la table de mixage. La régie doit avoir au moins **3 circuits auxiliaires** (4 si possible) pour les retours. La puissance de la diffusion est à adapter en fonction de la salle.

3 ou 4 retours standard (puissance minimale 100W) sur circuits auxiliaires indépendants.

Plan de Connexions

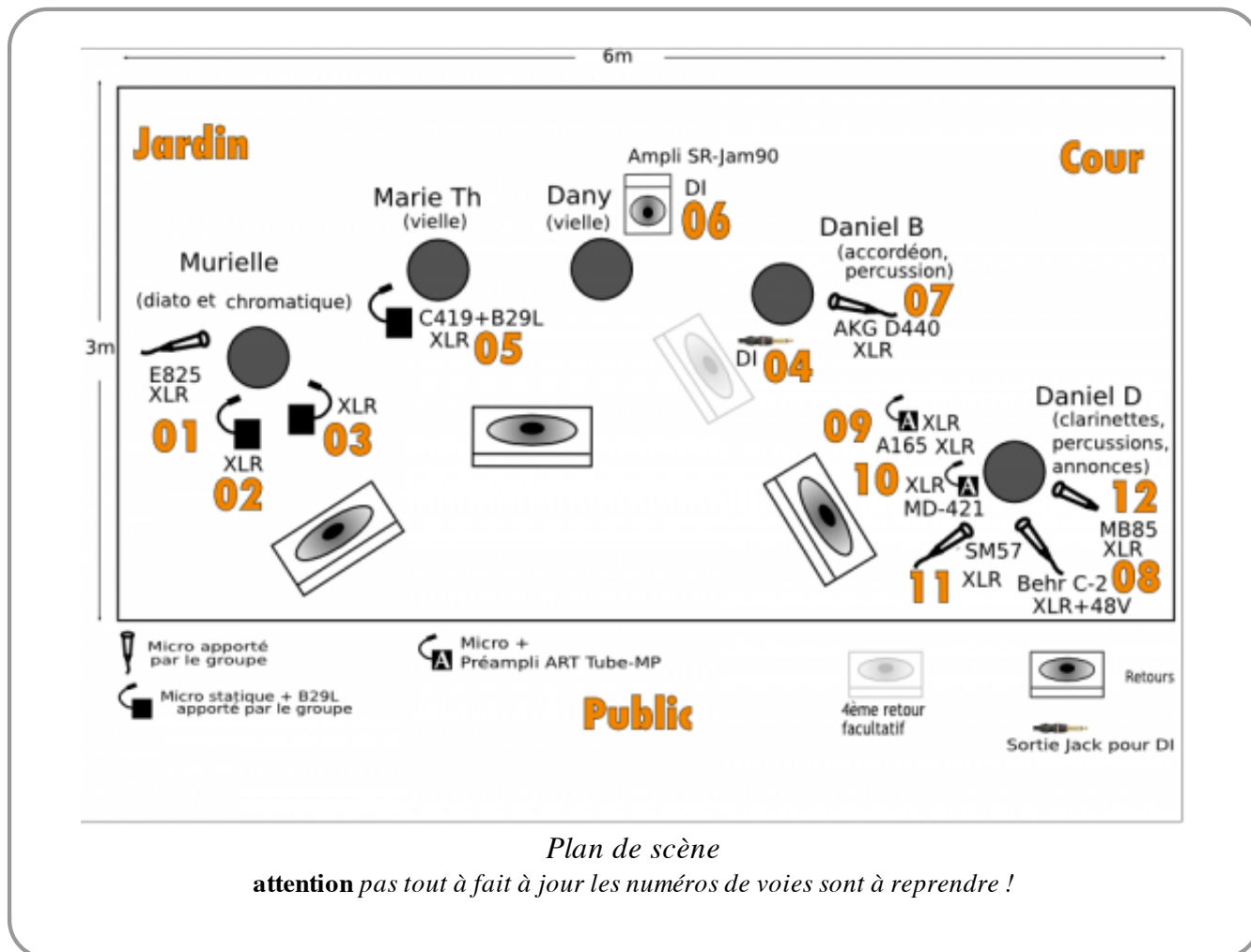
Tous les micros (pieds de micros et, éventuellement, câbles) nécessaires à la sonorisation sont fournis par PES ; l'ordre et le mode de connexion sont indiqués dans le tableau suivant.

Musiciens	Voies	Instruments	Micros (fournis)	Modes de connexion
Murielle	01	Accordéon MDr	AKG 625	XLR
	02	Accordéon MGa	PRA 383D	XLR
Marie-Thérèse	03	Vielle à roue	AKG C419 + AKG29L	XLR
Dany	04	Vielle Dany	Ampli SR-Jam90	DI (<i>Phantom 48V</i> <i>Alim 220V</i>)
Daniel B.	05	Accordéon	Micros internes	DI (<i>Phantom 48V</i>)
	06	Tambour -Percu	AKG D440	XLR
Daniel D.	07	Percussions	Behringer C-2	XLR (<i>Phantom 48V</i>)
	08	Clar. Alto	Apex 165	XLR (<i>Phantom 48V</i>)
	09	Clar. (colonne)	Sen MD 421	XLR
	10	Clar. (pavillon)	SM-57	XLR
	11	Micro annonces	MB85-Beta	XLR

La vielle électro-acoustique de Dany utilise un ampli SR-Jam90 connecté à une DI ; il faut donc une alimentation 220V à côté de Dany (fond de scène).

Plan de scène

Compte-tenu du nombre de musiciens (5), l'espace scénique libre ne doit pas être plus petit que 6m par 3m.



La fiche technique la plus récente peut être [visualisée sur notre site](http://pouevretseu.net/pub/groupes/pes/fiche_technique)
[\[http://pouevretseu.net/pub/groupes/pes/fiche_technique\]](http://pouevretseu.net/pub/groupes/pes/fiche_technique).

Cette fiche technique fait partie du contrat : un exemplaire de cette fiche est à communiquer à l'entreprise de sonorisation, l'autre est à retourner, signé, avec le contrat. Ainsi l'organisateur et le sonorisateur s'engagent à respecter les conditions nécessaires au bon déroulement du spectacle.

Signature de l'organisateur :